

ALSACE



Dossier d'inscription

-

Comité Technique Micro-Crèche (CTMC)

Présentation générale du projet

Ce dossier est à compléter après avoir pris connaissance de la
« Procédure départementale à l'usage des porteurs de projets pour la constitution
d'une micro-crèche dans le Haut-Rhin ».

Il sera présenté lors d'une réunion organisée à l'initiative du porteur du projet, en présence des différents partenaires.

Il doit être envoyé à l'ensemble des partenaires, trois semaines avant la réunion de présentation. Cette rencontre se tiendra dans les locaux institutionnels : Collectivité, Caf ou Département.

✓ Porteur du projet :

Nom :

Adresse :

.....

☎ :

@ :

Joindre le CV du porteur de projet

✓ Statut du gestionnaire :

Préciser s'il s'agit d'une :

Collectivité

Nom :

Association

Adresse :

Privé

☎ :

Autre (précisez)

@:

Nom de la micro-crèche :

Genèse du projet :

✓ Tarification

Mode de financement : (*Psu ou Paje ?*)

Si tarification à la PAJE, préciser le détail des tarifs appliqués (incluant la fourniture des repas et couches)

NB : les familles peuvent ouvrir droit à la PAJE si l'enfant est gardé au moins 16 heures dans le mois et si la tarification horaire pratiquée n'est pas supérieure à 10 euros par enfant gardé.

✓ Diagnostic territorial et Contexte global :

• Le territoire :

Organisation territoriale (*intercommunalité, et compétence enfance, commune ou quartier...*) ;

Situation géographique, les modes de communication et transports (*axes routiers, logiques de déplacement des familles domicile - lieu de travail, transports en commun...*) ;

Economie (*entreprises, horaires atypiques...*) ;

Habitat (*pavillonnaire, social, projets de construction...*).

• La population :

Nombre d'habitants et répartition par âge ;

Nombre d'enfants de moins de 3 ans, nombre annuel de naissances et évolution ;

Typologie des familles (*catégories socio-professionnelles, niveaux de ressources, monoparentalité, ...*) ;

Taux d'activité et taux de chômage, taux d'emploi féminin.

• L'offre d'accueil existante sur le territoire :

A l'échelle de l'intercommunalité, de la commune ou du quartier.

L'accueil individuel :

Accueil chez un assistant maternel agréé à son domicile, en Maison d'Assistants Maternels (Mam), en service d'accueil familial...

Taux d'activité des assistantes maternelles et places agréées chez les assistantes maternelles du territoire.

L'accueil collectif :

Types de structures présentes sur la commune ou fréquentées par les enfants de la commune (multi accueil, micro-crèche), lieu d'implantation des structures, nombre total de places d'accueil en structures collectives.

✓ Description du projet :

Nombre de places prévues, périodes de fonctionnement, amplitude horaire, nombre qualification et taux d'emploi du personnel, micro-crèche de personnel, nombre de places réservées à des employeurs, démarche écologique, durable, alimentation proposée...

✓ Projet éducatif :

Dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants...

✓ Projet social :

Fonction sociale de l'établissement (modalités mises en œuvre pour l'accueil d'enfants en situation de handicap, issus de familles en difficulté sociale, dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle et/ou sociale, réponse à des besoins spécifiques en termes d'horaires ; moyens mis en œuvre en termes d'accessibilité à tous, d'association des parents à la vie de la structure...)

✓ Echéances :

Calendrier de mise en œuvre, date prévisionnelle d'ouverture ou de début d'activité...

✓ **Locaux :**

- Construction
- Réhabilitation
- Mise à disposition (dans ce cas précisez qui est le propriétaire des locaux)
- Location
- Acquisition
- Surface du terrain

Joindre obligatoirement le plan des locaux

✓ **Lieu d'implantation** (communauté de communes, commune, quartier)

✓ **Partenariats mobilisés dans le cadre du projet et prise de contact avec les acteurs du territoire** (commune ou communauté de communes, crèches, relais assistants maternels etc)

✓ **Budget prévisionnel d'investissement :**

- Coûts des travaux, construction, matériel...
- Partenaires financiers sollicités
- Plan de financement

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION D'INVESTISSEMENT					
RECETTES			DEPENSES		
N°compte	Libellé	Montant	N°compte	Libellé	Montant
1000	Apport personnel		2053	Logiciels	
1314	Commune		212	Agencement et aménagement de terrains	
1315	Communauté de Communes		213	Constructions	
13184	CAF		215	Installations techniques et matériel	
164	Emprunts		2181	Installations générales - agencement	
1318	Autres		2182	Matériel de transport	
			21832	Matériel de bureau	
			21833	Matériel informatique	
			2184	Mobilier	
	TOTAL	0,00 €		TOTAL	0,00 €

✓ **Budget prévisionnel de fonctionnement sur trois années :**

l'année de montée en charge de l'équipement et deux années pleines d'activités.

Données d'activité	Année N	Année N+1	Année N+2
Nombre de places prévues (a)			
Nombre de jours d'ouverture (b)			
Amplitude horaire journalière (c)			
Nombre d'heures d'ouverture/an (d = b x c)			
Capacité d'accueil théorique (e = d x a)			
Nombre d'heures/enfants prévues (facturées)			
Nombre d'heures/enfants prévues (réalisées)			
Données financières	Année N	Année N+1	Année N+2
Charges de personnel			
Loyer / remboursement emprunt immobilier			
Traiteur / alimentaire			
Achats extérieurs			
Assurances			
Rémunération gestionnaire			
Total des charges			
Participation des familles			
Prestation de service Caf (Psu)			
Subventions			
Participation réservataires de berceaux			
Autres (à préciser)			
Total des recettes			